



STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



Contact

Service de presse
de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris - France
Tél : +33 (0)1 42 75 50 78/79

DOSSIER DE PRESSE

« Les effectifs de la mobilité étudiante dans le monde vont fortement augmenter dans les prochaines années. La France devra accroître le nombre d'étudiants étrangers sur son territoire et le nombre de ceux qui viennent des pays émergents doublera parce que la langue française est ce bien qui nous lie. Étudiants indiens, russes, chinois seront plus nombreux et devront l'être. Nous devons d'ores et déjà tout faire pour rénover les conditions de leur accueil. J'ai donc demandé à la ministre de l'Enseignement supérieur de concevoir un plan d'ensemble avec le concours de Campus France. C'est ce plan qui sera présenté début 2019.

Apprendre le français dans notre pays, dans des endroits où parfois nous l'avions abandonné. Apprendre le français dans le monde francophone comme ailleurs est la base, le socle sur lequel nous pouvons construire. »

Emmanuel Macron, Président de la République

Le 20 mars 2018 à l'Institut de France

CHIFFRES CLÉS*

212 millions : effectifs d'étudiants dans le monde
Plus de 290 millions en 2025

5,5 millions d'étudiants en mobilité à travers le monde
9 millions en 2025

324 000 étudiants internationaux dont **245 000** en mobilité diplômante (2016)

4^e pays d'accueil des étudiants internationaux, **1^{er}** pays d'accueil non anglophone

7 000 boursiers du gouvernement français (en flux) étudiant actuellement en France

37 000 étudiants suivent à l'étranger une offre française d'enseignement supérieur

+ 600 programmes français proposés à l'étranger

140 implantations françaises à l'étranger

+ 320 diplômes délocalisés

* Les données indiquées dans ce document sont issues de l'Institut Statistique de l'UNESCO, et permettent une comparaison entre les États. Est comptabilisé comme étudiant international tout étudiant ayant franchi une frontière internationale dans le but de participer à des activités pédagogiques dans le pays de destination, lorsque l'étudiant ne possède pas la nationalité du pays de destination. Ce périmètre n'accepte que les mobilités diplômantes et exclue donc les programmes d'échange, séjours linguistiques non diplômants, stages et autres courts séjours. Les données ne sont consolidées que jusqu'en 2016. Nous prenons donc 2016 comme année de référence des comparaisons. Les analyses complètes sont disponibles dans les Chiffres Clés publiés chaque année par Campus France.

L'ATTRACTIVITÉ DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

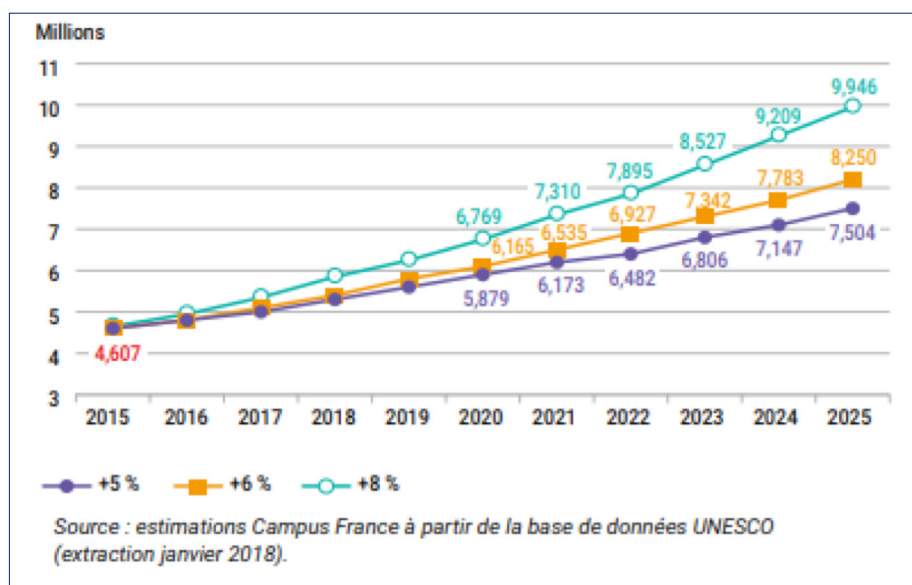
UN ENJEU STRATÉGIQUE

UNE FORTE CROISSANCE DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ

Les effectifs étudiants dans le monde ont progressé de plus de **50%** au cours de ces dix dernières années, ce qui pourrait se traduire par **80 millions d'étudiants supplémentaires d'ici 2025**. La population des étudiants en mobilité (5 millions) représente aujourd'hui 2,2% du total des étudiants dans le monde, et pourrait pour sa part doubler et **atteindre 9 millions** en 2025.

La progression la plus spectaculaire est celle des étudiants d'Asie-Océanie (+90% soit +51 millions), devant l'Afrique subsaharienne (+72% soit +3,5 millions) et le Moyen-Orient (+72% soit +5,1 millions). C'est sur le continent européen que la croissance de la population étudiante est désormais la plus faible.

Projection de l'évolution de la mobilité internationale étudiante



Depuis 10 ans

+53%
d'étudiants dans
le monde

1
étudiant sur 2
en Asie-Océanie (2015)

En 2025

+80 millions
d'étudiants

9 millions
en 2025
étudiants internationaux
en mobilité dans le monde
selon l'UNESCO

UNE SITUATION INTERNATIONALE

FAVORABLE POUR LA FRANCE

LA FRANCE, 4^{ème} PAYS D'ACCUEIL, COURT NÉANMOINS UN RISQUE DE DÉCROCHAGE

Selon les derniers chiffres de l'UNESCO, la France est le 4^{ème} pays d'accueil des étudiants internationaux au monde, après les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Elle est le 1^{er} pays non-anglophone du classement, juste devant l'Allemagne. Ses atouts en font une destination privilégiée : établissements prestigieux, excellence scientifique, ancrage dans l'Union Européenne et dans la francophonie, histoire et culture, et qualité de vie notamment.

Top 20 des pays d'accueil des étudiants internationaux en formation diplômante (2016)

PAYS D'ACCUEIL	Étudiants internationaux	Évolution des effectifs		Rang	
		Sur 3 ans (2013-16)	Sur 5 ans (2011-16)	2011	2016
États-Unis	971 417	+23,8%	+36,9%	1	1
Royaume-Uni	432 001	+3,7%	+2,9%	2	2
Australie	335 512	+34,3%	+27,8%	4	3
France (*)	245 349	+7,3%	-8,5%	3	4
Allemagne (*)	244 575	+24,4%	ND	6	5
Russie	243 752	+26,0%	+46,9%	5	6
Canada	189 478	+25,3%	+56,6%	8	7
Chine(**)	183 080	+38,2%	+64,6%	7	8
Japon	143 457	+5,6%	-5,3%	9	9
Malaisie	124 133	+59,3%	+95,1%	13	10
Italie	92 655	+12,4%	+25,9%	10	11
Pays-Bas	89 920	+30,4%	+134,4%	21	12
Turquie	87 903	+61,6%	+182,5%	28	13
Arabie saoudite	79 854	+28,5%	+128,7%	25	14
Émirats arabes unis	77 463	+30,8%	+59,2%	17	15
Argentine	75 688	ND	ND	-	16
Autriche	70 483	-0,5%	-0,1%	11	17
Corée du Sud	61 888	+11,4%	-1,3%	14	18
Belgique	61 102	+25,3%	+61,4%	23	19
Pologne	54 734	+97,1%	+164,3%	33	20

(*) Changement de mode de comptage UNESCO en 2013 pour la France et l'Allemagne.

(**) Hong-Kong et Macao inclus.

Son rang lui est cependant **disputé par ses voisins** (Allemagne, Russie), par des **pôles d'attractivité puissants** (Chine, Canada) et par de **nouveaux acteurs** (Arabie Saoudite, Turquie, Pays-Bas). Le nombre d'étudiants en mobilité y progresse beaucoup plus vite qu'en France, qui risque de perdre prochainement sa 4^{ème} place.

Ces pays développent des **stratégies d'attractivité offensives** pour attirer davantage d'étudiants, en particulier ceux venant d'Asie et de plus en plus du continent africain. L'enseignement supérieur est en effet l'un des **vecteurs méconnus de l'influence des États**. Le nombre d'étudiants internationaux est un élément de **soft power**, un signe de l'attractivité de son système d'enseignement et un témoignage de sa **capacité à former les élites de demain** et à promouvoir ses valeurs. Les étudiants en mobilité génèrent également des revenus pour les territoires et les établissements, renforcent les liens économiques et peuvent, s'ils demeurent dans le pays qui les a formés, venir renforcer durablement la société et l'économie qui les accueillent. Enfin, il est fréquent que les **alumni** deviennent les meilleurs ambassadeurs de leur ancien pays d'étude (en France, le réseau France Alumni, piloté et animé par Campus France en lien avec les postes diplomatiques, rassemble ainsi 250 000 anciens étudiants).

Malgré une position solidement établie à l'échelle internationale, la France ne figure pas dans le **top 20 des plus fortes progressions de la mobilité entrante** en volume et en pourcentage entre 2011 et 2016. Bien que le nombre d'étudiants accueillis ait continué d'augmenter entre 2016 et 2018, la progression est moins forte qu'ailleurs, ce qui laisse présager d'un décrochage progressif.

Top 20 des plus fortes progressions de la mobilité entrante

En volume

	Étudiants internationaux	Progression en volume	
		Sur 3 ans (2013-16)	Sur 5 ans (2011-16)
États-Unis	971 417	+186 990	+261 852
Allemagne	244 575	+47 956	+81 181 (*)
Russie	243 752	+50 265	+77 842
Australie	335 512	+85 644	+72 915
Chine(**)	183 080	+40 278	+71 860
Canada	189 478	+38 234	+68 518
Malaisie	124 133	+46 208	+60 508
Turquie	87 903	+33 516	+56 785
Pays-Bas	89 920	+20 977	+51 553
Arabie saoudite	79 854	+17 711	+44 932
Pologne	54 734	+26 964	+34 023
Émirats arabes unis	77 463	+18 236	+28 810
Belgique	61 102	+12 354	+23 236
Jordanie	47 022	+14 942 (*)	+21 950
Italie	92 655	+10 205	+19 071
Inde	44 766	+10 347	+17 235
Ukraine	54 144	+4 458	+15 367
Iran	18 698	+11 641	+14 356
Danemark	34 034	+4 554	+13 782
Nouvelle-Zélande	53 854	+12 501	+13 000

Classement sur les pays accueillant au moins 10 000 étudiants internationaux en 2016.

(*) Estimation.

(**) Hong-Kong et Macao inclus.

En pourcentage

	Étudiants internationaux	Progression en pourcentage	
		Sur 3 ans (2013-16)	Sur 5 ans (2011-16)
Iran	18 698	+165,0%	+330,6%
Turquie	87 903	+61,6%	+182,5%
Ghana	15 999	+48,1%	+181,6%
Pologne	54 734	+97,1%	+164,3%
Pays-Bas	89 920	+30,4%	+134,4%
Arabie saoudite	79 854	+28,5%	+128,7%
Malaisie	124 133	+59,3%	+95,1%
Maroc	17 029	+71,1%	+88,1% (*)
Jordanie	47 022	+46,6% (*)	+87,5%
Qatar	10 788	+26,8%	+74,3%
Chine (**)	183 080	+28,2%	+64,6%
Danemark	34 034	+15,4%	+68,1%
Inde	44 766	+30,1%	+62,6%
Biélorussie	16 548	+22,2%	+62,3%
Belgique	61 102	+25,3%	+61,4%
Roumanie	25 824	+19,8%	+60,6%
Émirats arabes unis	77 463	+30,8%	+59,2%
Hongrie	26 155	+26,4%	+58,9%
Canada	189 478	+25,3%	+56,6%
Thaïlande	31 571	+49,7% (*)	+56,6%

Classement sur les pays accueillant au moins 10 000 étudiants internationaux en 2016.

(*) Estimation.

(**) Hong-Kong et Macao inclus.

Cette situation doit également être regardée à l'aune des évolutions récentes au sein des **deux premiers pays d'accueil** à l'échelle mondiale :

- Depuis plusieurs années, les **États-Unis** sont le premier pays d'accueil au monde pour les étudiants en mobilité diplômante : **971 417** étaient recensés en 2016, avec une progression de **37% depuis 2011**. Néanmoins, depuis 2016, la politique migratoire américaine a évolué. D'après le département d'État, pour l'exercice achevé le 30 septembre 2017, 393 573 visas étudiants ont été accordés, soit une **baisse de 17%** par rapport à l'exercice précédent. La chute est particulièrement forte pour les **Chinois** (- 28%, à 112 817 visas) et les **Indiens** (- 28%, à 44 741 visas), respectivement premier et deuxième contingents d'étudiants étrangers aux États-Unis.

Par ailleurs, la prochaine sortie du **Royaume-Uni** de l'Union européenne en mars 2019 pourrait modifier l'orientation des flux d'étudiants. Le Royaume-Uni est actuellement le second pays d'accueil d'étudiants internationaux à l'échelle mondiale (**432 000** en 2016 soit **+3% en 5 ans**) et le premier pays européen. L'an prochain, la France deviendra donc le premier pays d'accueil de l'Union européenne, si elle parvient à maintenir son avance sur l'Allemagne.

STRATÉGIES D'ATTRACTIVITÉ

FOCUS CHINE & MOYEN ORIENT

Avec des stratégies différentes, la Chine, la Turquie et les Pays du Golfe misent sur les zones traditionnelles d'influence française que sont l'Afrique et le Maghreb. Avec des **conséquences économiques** s'agissant de la Chine (ouverture de nouveaux marchés aux entreprises chinoises dans le cadre de la stratégie globale *One Belt One road*) et des **conséquences culturelles** s'agissant des pays du Golfe et de la Turquie.

Pour la Chine, **8^e au classement des pays d'accueil en 2016**, la mobilité étudiante en provenance des **pays africains** (14% du total des étudiants étrangers) est celle qui bénéficie de la croissance la plus importante. Depuis 2003, le taux de croissance annuel moyen de la mobilité étudiante africaine en Chine est de plus de **35% par an**. En lien avec la volonté de faire monter en gamme l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur chinois et d'augmenter la diffusion de sa langue et de son *soft power*, la stratégie nationale s'appuie sur l'implantation d'Instituts Confucius et sur le financement de bourses d'études dans les pays cibles.

En **Arabie Saoudite**, 80 000 étudiants internationaux étaient inscrits en 2016, soit une croissance de **+129%** du nombre d'entrants depuis 2011. L'Arabie saoudite double chaque année depuis 2015 le nombre de **bourses attribuées aux étudiants africains** et propose désormais des **formations en anglais** au sein d'universités aux **infrastructures modernes**.

En **Turquie**, la politique d'attractivité est conçue comme un outil d'influence économique et culturelle, et de gestion de son image à l'étranger. Les implantations de centres culturels en Afrique et dans l'aire turcophone, ainsi que les bourses jouent un grand rôle pour l'attractivité d'un pays qui a vu le nombre d'étudiants étrangers progresser de **182%** entre 2011 et 2016.

LA FRANCE ACCUSE UN RETARD DANS LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL





LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX SONT ATTIRÉS PAR LA FRANCE*

Une étude de Campus France montre que **la France est perçue comme un pays** intellectuel et scientifique, **ayant un grand rayonnement culturel et artistique** et riche d'une histoire prestigieuse. Par ailleurs, 76% des étudiants estiment que la France dispose d'une économie stable et performante.

Les étudiants internationaux choisissent la France pour la qualité de la formation (46%), la connaissance de la langue française (41%), la réputation des établissements ou des enseignants (34%), la valeur des diplômes (32%). Mais c'est surtout **la culture qui est un des points forts de la France**.

En effet, le rayonnement culturel de la France est la principale raison expliquant le gain d'attractivité du pays au cours des dernières années (78% de citations).

Principales raisons citées à l'augmentation de l'attractivité de chacun des pays

	 France	 Royaume-Uni	 États-Unis	 Canada
Le rayonnement culturel	78 %	67 %	58 %	59 %
La situation économique	33 %	46 %	61 %	60 %
La situation politique, le gouvernement en place	31 %	27 %	21 %	53 %
La sécurité	29 %	26 %	24 %	54 %
Le coût de la vie	29 %	11 %	22 %	31 %
La politique de visas	24 %	13 %	18 %	42 %

L'IMPACT DE LA SITUATION POLITIQUE AUX ÉTATS-UNIS ET AU ROYAUME-UNI

Les événements politiques récents semblent avoir eu un réel impact sur les raisons justifiant la perte d'attractivité de certains pays, à savoir **l'élection de Donald Trump** aux États-Unis (76% des étudiants justifient la perte d'attractivité de ce pays par la situation politique et du gouvernement en place) et **le Brexit** (54% des répondants justifient la perte d'attractivité du Royaume-Uni par la situation politique).

* Etude Campus France – Kantar, Image et attractivité de la France auprès des étudiants étrangers, 2017

MALGRÉ DES FREINS IDENTIFIÉS*

Si le rayonnement culturel de la France est le principal argument d'attrait auprès des étudiants internationaux, des points d'amélioration demeurent :

Complexité des procédures administratives (pointée par 51% des étudiants ayant étudié en France), **notamment la politique de visas**. De nombreuses procédures ne sont pas aujourd'hui dématérialisées, comme la validation du visa de long séjour, qui doit se faire auprès de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Les étudiants rencontrent aussi des difficultés à formuler leurs demande d'aides sociales auprès des CROUS et de la CAF sans avoir ouvert de compte bancaire ouvert en France au préalable.

47% des étudiants ayant choisi la France déclarent avoir hésité avec un autre pays (États-Unis, Royaume-Uni, Canada...)

Difficultés administratives et de visa pour **trouver un emploi et maintenir le lien avec la France** une fois les études achevées, alors que beaucoup d'étudiants souhaiteraient pouvoir revenir travailler en France.

Coût de la vie élevé, notamment le coût du logement qui représente une part essentielle du budget des étudiants. Ce coût est renforcé par la difficulté à trouver un logement dans le parc locatif privé, particulièrement pour les étudiants non francophones. Ils n'ont souvent pas en leur possession toutes les pièces justificatives et la caution parentale, qui composent traditionnellement les dossiers de demande de logement dans le parc privé. Sur le plan de la santé, les étudiants internationaux rencontrent également une difficulté à comprendre l'articulation entre les dispositifs dont ils bénéficient dans leur pays et la sécurité sociale française. Certaines démarches leurs apparaissent complexes (comme celles auprès de la CPAM). Elles représentent un obstacle significatif pour les étudiants non francophones qui ne sont pas accompagnés pour les réaliser.

Enfin, les étudiants en mobilité internationale et particulièrement **les étudiants non francophones peuvent être confrontés à un sentiment d'isolement**, induit par l'éloignement, mais aussi pour certains, à un manque de maîtrise de la langue française qui empêche le développement de liens sociaux immédiats. De nombreux étudiants se sentent seuls et manquent de structures de socialisation. **L'absence d'un véritable programme d'accueil uniformisé** sur le modèle de ce qui est pratiqué dans des pays voisins comme le Royaume-Uni ou les pays du Nord de l'Europe, contribue à renforcer ce sentiment, dès les premières semaines passées en France. Si le FLE (français langue étrangère — le français enseigné à des non francophones) et les cours en anglais se développent, les programmes sont encore disparates et d'intensité inégale.

* tude Campus France – Kantar, Image et attractivité de la France auprès des étudiants étrangers, 2017

CHOOSE FRANCE

UNE STRATÉGIE GLOBALE

OBJECTIF : 500 000 ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN 2027

La France se fixe l'objectif d'accueillir un demi-million d'étudiants étrangers d'ici 2027. Cette projection est fondée sur la progression enregistrée par nos concurrents voisins, mais également sur l'impact prévisionnel de la **stratégie Choose France**.

La France a également pour ambition de **favoriser le départ à l'étranger** de davantage d'étudiants, dans le cadre des échanges universitaires ou d'une mobilité diplômante. Si les jeunes Français plébiscitent le programme Erasmus (plus de 40 000 sont partis en échange en 2015), ils partent moins étudier à l'étranger que leurs voisins.

Dès la rentrée 2019 seront lancées une stratégie de **simplification de la politique des visas**, en lien avec le ministère de l'Intérieur, la multiplication des **formations en français langue étrangère et en anglais**, une démarche de **labellisation de l'accueil** des étudiants étrangers en France et une **campagne de communication mondiale**, sous l'égide de Campus France. Un Fonds de soutien intitulé Bienvenue en France sera créé. Doté de 10 millions d'euros, il permettra de lancer ces actions dès 2019.

Les frais de scolarité seront différenciés en France pour les étudiants extra-européens, afin de donner les moyens de cette politique. Dans le même temps, le nombre de **bourses d'études** du Gouvernement français pour les étudiants étrangers sera fortement augmenté. En parallèle, des moyens sont mobilisés pour accompagner le déploiement hors de France des campus et des formations des universités et des écoles françaises.

#1 SIMPLIFIER LA POLITIQUE DE VISAS

La délivrance des visas dans les pays d'origine des étudiants sera simplifiée :

- ▶ Les **étudiants** seront **prioritaires** dans le traitement des dossiers de visas par les consulats.
- ▶ La mise en place récente du **portail numérique France-Visas** va permettre d'améliorer l'accès à l'information sur les documents à fournir et une meilleure interface avec l'inscription universitaire.
- ▶ La collecte des demandes sera facilitée grâce à l'externalisation auprès de prestataires extérieurs.

La première année, les étudiants étrangers bénéficieront d'un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS). Dès mi-2019, **la validation du visa pourra avoir lieu de façon dématérialisée**, sur une plateforme internet, pour éviter aux étudiants d'avoir à se déplacer à l'OFII.

Les étudiants basculeront ensuite sur un **titre de séjour étudiant**, sous la forme d'une carte de séjour pluriannuelle pour l'ensemble de la durée restante du cycle d'études engagé.

Pour faciliter l'obtention de ces titres, **des guichets délocalisés** seront **installés dans les universités**, ou encore des guichets dédiés dans les préfectures, sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, à partir de mars 2019, **les étrangers ayant obtenu un diplôme de niveau master en France**, et qui étaient retournés dans leur pays d'origine, pourront bénéficier **d'un titre de séjour pour revenir en France et chercher du travail**. C'est une innovation tout à fait majeure de la loi du 10 septembre 2018 sur l'asile et l'immigration pour favoriser les mobilités circulaires, conformément à l'engagement pris par le Président de la République dans son discours prononcé à Ouagadougou.

#2 DOUBLER LES ENSEIGNEMENTS DE FLE ET LES FORMATIONS EN ANGLAIS

DOUBLER LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE D'UNE FORMATION INTENSIVE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Aujourd'hui, le français est la **cinquième langue la plus parlée au monde**. Selon l'Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie, on recense actuellement **300 millions de locuteurs de français**, dont **235 millions de francophones d'usage quotidien**.

Pour rayonner à travers le monde, la Francophonie peut compter sur de nombreuses institutions, comme les Alliances Françaises et les Instituts Français. Le nombre d'apprenants de français dans ces établissements s'élève à **689 107**, répartis dans **166 pays**. En France, les **150 centres de Français Langue Étrangère** enregistrent l'inscription de **150 000 personnes** chaque année.

L'objectif fixé par le Président de la République est de **doubler le nombre d'étudiants en provenance de pays émergents**, majoritairement non-francophones. Un nouvel élan s'impose pour adapter l'offre en conséquence et faire que chaque étudiant international puisse bénéficier de cours intensifs de Français Langue Étrangère avant son départ ou au début de son semestre d'étude.

EN 2019

Les établissements qui mettront en place des **modules intensifs de français langue étrangère** à destination des étudiants étrangers non francophones pourront bénéficier des crédits ouverts au titre du **Fonds d'amorçage Bienvenue en France**, qui sera créé par le MESRI et doté dès 2019 de **10 millions d'euros de budget**.

En parallèle, l'**offre d'enseignement à distance en français langue étrangère** sera renforcée et enrichie, afin de pouvoir proposer à tout étudiant international qui le souhaite de suivre un ou plusieurs modules de formation avant son arrivée en France.

Afin d'amplifier les actions lancées par les universités et les grandes écoles ainsi que par l'Agence universitaire de la Francophonie, la **création de diplômes d'établissements destinés aux étudiants et scientifiques réfugiés**, qui comportent une large part de français langue étrangère, sera éligible au soutien par le Fonds d'amorçage Bienvenue en France.

DOUBLER LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS BÉNÉCIANT D'UN PROGRAMME TAUGHT IN ENGLISH

Depuis 2004, **l'offre de formations dispensées en anglais** a été presque **multipliée par 5** en France, passant de 286 à 1 328 à la rentrée 2018. Sur ces **1 328 programmes français-anglais**, 1015 sont intégralement dispensés en anglais, pour l'essentiel au niveau master. 237 établissements d'enseignement supérieur proposent des formations dispensées en anglais, dont 137 établissements publics. Les domaines de formation les plus proposés par les établissements sont :

- ▶ Business/management
- ▶ Sciences de l'ingénieur/technologie
- ▶ Sciences/environnement/santé

Mais le développement de l'offre de formation en anglais se heurte aujourd'hui encore à des **obstacles juridiques**, qui seront levés afin de permettre que tout enseignement puisse être délivré en langue étrangère dès lors qu'il accueille des étudiants internationaux.

En parallèle, le **développement des enseignements délivrés, tout ou en partie, en anglais** ou en langue étrangère sera éligible au soutien du **Fonds d'amorçage Bienvenue en France**.

PROGRAMMES EN ANGLAIS

FOCUS PAYS-BAS

Les Pays-Bas proposent désormais la **quasi-totalité de leurs formations en anglais** : **2 032 programmes au total**, dont 1301 masters et 369 bachelors. Parallèlement à ce développement, les Pays-Bas qui étaient **27^e me** pays d'accueil d'étudiants étrangers inscrits en formation diplômante en 2010, sont passés à la **12^{ème}** place du classement en 2016.

#3 CRÉER UN LABEL POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ D'ACCUEIL

Pour répondre à la nécessité d'améliorer et d'uniformiser les **conditions d'accueil des étudiants internationaux** sur tous les sites d'enseignement supérieur français, le Gouvernement a souhaité lancer un label. Intitulé **Bienvenue en France**, il sera attribué aux établissements qui remplissent les conditions d'accueil définies en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur entre novembre et décembre 2018. Il pourra être **attribué** aux établissements **dès 2019**. **70 établissements** sont d'ores et déjà candidats à l'obtention du label.

Les crédits du **Fonds d'amorçage Bienvenue en France** pourront bénéficier aux établissements labellisés. Ils permettront d'accompagner les établissements dans la mise en place d'actions innovantes leur permettant d'atteindre ces objectifs.

POURQUOI UN LABEL BIENVENUE EN FRANCE ?

- ▶ Un **standard national**, reconnu et certifié par l'État, permettant de garantir la qualité des dispositifs d'accueil offerts aux étudiants internationaux ;
- ▶ Un **gage de confiance** pour les étudiants internationaux ;
- ▶ Un **outil de promotion et de rayonnement** des établissements français à l'étranger ;
- ▶ Une **grille unique d'évaluation**, pour permettre aux établissements de développer une stratégie de long terme.



Afin de définir les mesures clefs du Label Bienvenue en France, une **concertation** sera menée **avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur** pour établir un standard commun, au meilleur niveau international. Il pourra s'inspirer des initiatives individuelles d'ores et déjà mises en place par certains établissements.

COMMENT OBTENIR LE LABEL BIENVENUE EN FRANCE ?

Tous les **établissements** d'enseignement supérieur peuvent candidater pour obtenir le label.

L'établissement d'enseignement supérieur dépose un **dossier de candidature**, analysé par Campus France au regard des critères définis par le standard commun.

Une fois la candidature retenue, l'établissement bénéficie du **Label Bienvenue en France**, qu'il peut apposer sur l'ensemble de ses **supports de communication**. La qualité ainsi reconnue des dispositifs d'accueil mis en œuvre par l'établissement sera mise en valeur sur les supports de promotion des postes diplomatiques, de Campus France, du ministère chargé de l'enseignement supérieur, ainsi que sur les catalogues de formations à l'international et dans les salons de promotion.

Si jamais la candidature n'était pas retenue, l'établissement pourra candidater de nouveau l'année suivante, après avoir étoffé son offre de service en faveur des étudiants internationaux. Les experts Campus France pourront l'accompagner dans cette démarche.

FORUM CAMPUS FRANCE

Instance regroupant **365 établissements français** qui œuvrent ensemble à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur français à l'étranger. Il a pour but de permettre la collaboration de tous les établissements français susceptibles de représenter à l'étranger la qualité et l'originalité de l'enseignement supérieur français.

DES MESURES FORTES EN FAVEUR DE L'ACCUEIL

En vue d'encourager les établissements à améliorer l'ensemble de leurs dispositifs d'accueil, le Gouvernement souhaite d'ores et déjà engager des mesures fortes, pour faciliter l'accueil des étudiants internationaux, et partant, les encourager à venir étudier en France :

■ **Faciliter les démarches administratives des étudiants internationaux** par la mise en place d'un guichet unique qui rassemblera l'ensemble des services dont ont besoin les étudiants internationaux à leur arrivée.

■ Faciliter l'accès au logement

► **La plateforme Lokaviz**, qui répertorie tous les logements libres des résidences universitaires des CROUS et des offres de logements de particuliers (chambre, studios, appartements, colocation) sur l'ensemble des territoires sera intégralement traduite en anglais. Elle permettra à tous les étudiants non francophones d'appréhender les critères essentiels dans la recherche de leur logement :

- le montant du loyer, des charges et des éventuelles prestations ;
- la qualité (respect des critères réglementaires du logement décent, indication de la performance énergétique des bâtiments) ;
- le respect des bonnes pratiques entre le bailleur et le locataire ;
- la localisation : proximité des établissements d'enseignement supérieur et des équipements sportifs et culturels, temps de trajets en transports en commun ou vélo.

► **La garantie Visale** sera accessible à tous les étudiants internationaux, leur permettant ainsi de bénéficier d'une caution locative gratuite et d'un accès facilité au parc locatif privé.

■ **Faciliter l'intégration dans la communauté étudiante** : chaque étudiant international aura un référent unique au sein de l'université ou de la grande école qui l'accueille. Ce référent sera chargé de l'accompagner dans toutes ses démarches, avant même qu'il n'arrive en France.

INITIATIVES

POUR L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

TOUL'BOX

UNIVERSITÉ FÉDÉRALE DE TOULOUSE

Pack à souscrire en ligne, proposant de nombreux services d'aide à l'installation. La plupart des démarches sont effectuées avant l'arrivée de la personne bénéficiaire. Box sur mesure pour les étudiants, doctorants, enseignants et chercheurs (de 100€ à 200€) :

- ▶ Rendez-vous avec l'équipe Toul'Box (pack d'accueil, aides au logement, formalités migratoires...)
- ▶ Ouverture d'un compte en banque
- ▶ Souscription d'une assurance habitation
- ▶ Carte de transports en commun – Pastel
- ▶ Carte SIM
- ▶ Solutions d'hébergement temporaire et réservation d'un logement
- ▶ Assistance aux formalités – Caution locative
- ▶ Visite guidée de Toulouse
- ▶ Module famille (réservé aux enseignants et chercheurs)
- ▶ Assurance santé (réservé aux enseignants et chercheurs)
- ▶ Accueil aéroport / gare
- ▶ Cours de français / langues étrangères

INTERNATIONAL STUDENT WEEK

UNIVERSITÉ DE LILLE

- ▶ Soirées thématiques : DJ, concert, cocktail, spectacle
- ▶ Activités culturelles : lectures-débats, sortie au musée Louvre-Lens, expositions photo, rencontres littéraires, séances de cinéma et discussions autour des projections, conférences
- ▶ Temps d'échanges et de réflexion en langues étrangères (*Eurodrink*, café langues, *Workshop Think your World*)
- ▶ Réunions d'information sur les programmes de mobilités pour les étudiants
- ▶ Présentation des nouveaux accords Erasmus
- ▶ *International student fair* : présentation par les étudiants internationaux de leur culture aux étudiants français
- ▶ Activités sportives
- ▶ Activités gastronomiques : buffet *Melting pot*, soirée de dégustation de fromages, *International Dinner*, menus internationaux du CROUS et événement « Partage ma table » : les étudiants internationaux rencontrent des Lillois volontaires pour les accueillir chez eux le temps d'un repas

#4 APPLIQUER DES FRAIS DIFFÉRENCIÉS ET TRIPLER LES BOURSES D'ETUDES

DES FRAIS D'INSCRIPTION DIFFÉRENCIÉS POUR PLUS D'ÉQUITÉ

Si les étudiants internationaux en mobilité ne proviennent pas des mêmes pays et n'ont pas tous le même niveau de vie, tous les étudiants acquittent pour l'heure des droits d'inscription identiques, soit 170€ pour une année de formation en Licence, 243€ en Master et 380€ en Doctorat.

Ces frais sont **parmi les plus faibles constatés à l'échelle internationale**, l'État prenant à sa charge la quasi-totalité du coût réel de la formation pour la collectivité nationale, calculé sur la base de la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur.¹ Il est de l'ordre de 9 660€ par an en moyenne. Les étudiants internationaux aujourd'hui inscrits en Licence paient moins de 2% du coût réel et n'étant pas redevable de l'impôt en France, ils ne contribuent pas au financement de l'enseignement supérieur.

Dans le cadre de la stratégie d'accueil et d'attractivité et à compter de la rentrée 2019, les étudiants internationaux qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'Espace économique européen ou de la Suisse et qui s'inscrivent pour la première fois dans un cycle supérieur de formation en France seront amenés à acquitter des **frais d'inscription différenciés**, qui apporteront **plus d'équité**. Ils s'établiront désormais à 2 770€ en licence et 3 770€ en Master et Doctorat, soit **moins du tiers du coût réel de la formation**, et donc largement inférieurs aux montants pratiqués par les pays les plus attractifs à l'échelle mondiale (voir encadré).

LE TRIPLEMENT DES BOURSES

En parallèle, le plan stratégique d'attractivité prévoit de nombreux cas d'exonération (enfant, conjoint ou partenaire d'un résident de longue durée, accords bilatéraux avec le Québec etc.), mais surtout un **triplement du nombre de bourses offertes aux étudiants internationaux**, avec l'objectif d'accueillir demain des étudiants qui n'ont aujourd'hui pas la capacité de venir faire leurs études en France :

- ▶ **15 000 bourses d'études du Gouvernement français** (contre 7 000 aujourd'hui), qui seront délivrées par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Elles concerneront prioritairement les étudiants en provenance du Maghreb et des pays d'Afrique. Ces bourses pourront être, selon les situations, des aides financières ou des bourses d'exonération.
- ▶ **6 000 bourses d'université ou d'école**, délivrées par les établissements sur la base de critères cohérents avec leur stratégie de partenariat et d'attractivité. Ces bourses pourront être des aides en numéraire ou des bourses d'exonération. En parallèle, les doctorants internationaux pourront bénéficier de programmes spécifiques de soutien permettant de conforter l'attractivité des laboratoires de recherche.

¹ - La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur, calculée chaque année, agrège l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la France métropolitaine et des DOM pour l'enseignement supérieur et les activités liées. Elle retrace l'effort global de la collectivité nationale pour le financement de l'enseignement supérieur. La contribution des acteurs privés (ménages et entreprises) a été exclue.

Par ailleurs, les universités et les écoles conserveront la possibilité de prévoir, dans le cadre d'accords bilatéraux avec des établissements étrangers, que les étudiants accueillis à ce titre acquittent, sous réserve de réciprocité, le même montant de frais d'inscription que les étudiants européens. Ce sont **12 500 étudiants internationaux** qui bénéficieront ainsi d'**une exonération**, et notamment les étudiants qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE et qui sont accueillis dans le cadre des programmes d'échange du type Erasmus+.

Les étudiants réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire seront naturellement exonérés.

Au total, un étudiant international sur quatre pourra bénéficier d'une exonération ou d'une bourse

Cette nouvelle stratégie qui combine augmentation des frais d'inscription, amélioration de l'accueil et triplement des bourses d'attractivité permettra à la France de **renforcer sa place dans le classement des premiers pays d'accueil**, en attirant davantage les étudiants internationaux à la recherche d'un enseignement de qualité. Les meilleurs d'entre eux, qu'ils viennent de pays émergents ou à bas revenus, et prioritairement de ceux-là, bénéficieront d'exonérations ou de bourses. **Les nouvelles ressources perçues par les établissements d'enseignement supérieur permettront la mise en place de véritables politiques d'attractivité et de rayonnement** dans le monde entier, **d'améliorer fortement les conditions d'accueil des étudiants internationaux** avant leur arrivée et pendant la totalité de leur cursus. Elles permettront également de déployer l'offre de cours en français et en anglais, et favoriseront ainsi que le rayonnement de l'enseignement supérieur Français dans le monde.

COMPARAISON INTERNATIONALE

FRAIS D'INSCRIPTION DIFFÉRENCIÉS

De nombreux pays dans le monde ont d'ores et déjà adopté une stratégie de frais d'inscription différenciés, en contrepartie d'une augmentation du nombre de bourses et de la démultiplication des services mis en place pour mieux accueillir et accompagner les étudiants. Cette stratégie s'est avérée payante à l'échelle internationale. En France, les grandes écoles, bien qu'offrant des formations payantes, ont une attractivité internationale en forte hausse. Par ailleurs, la France a choisi de fixer les nouveaux frais d'inscription à un niveau largement plus faible que les pays les plus attractifs à l'échelle mondiale (USA et Royaume Uni notamment). À titre d'exemple :

► **Aux Pays-Bas**, à l'Université de Maastricht (plus haut pourcentage d'étudiants internationaux du pays), les étudiants ressortissants de l'espace économique européen (EEE) ont des frais de 1^{er} cycle de 2 085€ à 3 445€ tandis que les étudiants extra-communautaires ont des frais de 7 500€ à 10 000€.

► **Au Royaume Uni** :

- Les frais de scolarité à la London School of Economics s'élèvent de 10 500€ pour les nationaux et les européens (UK-EU) et à 22 500€ pour les internationaux en 1^{er} cycle ; et de 4 800€ (UK-EU) à entre 20 000€ et 38 280€ pour les internationaux en 2^{ème} cycle
- À l'université de Glasgow, les frais sont de 2 000€ (UK-UE) ou de 18 500€ (hors UE) en 1^{er} cycle

- ▶ **En Suède**, les étudiants issus de l'UE ne paient pas de frais d'inscription en bachelor et en master. En revanche, les internationaux paient de 8 000€ à 26 000€ pour un bachelor (selon la spécialité) et 12 000€ pour un master.
- ▶ **Fédération Wallonie-Bruxelles** : les étudiants internationaux paient 4 175€ pour suivre un bachelier ou un master, contre 835€ pour les étudiants EEE et les ressortissants de pays figurant sur une liste de pays les moins développés.
- ▶ **Australie** : frais de scolarité moyens pour étudiants internationaux allant de 10 000€ à 25 000€ par an.
- ▶ **Au Canada**, les frais de scolarité moyens s'appliquant aux étudiants internationaux s'élèvent en moyenne (tous cursus confondus) à 12 112€ en 1^{er} cycle et 7 556€ en 2^{ème} et 3^{ème} cycles
- ▶ **Aux États-Unis**, les frais de scolarité diffèrent selon les universités. À Columbia University (New York), ils s'élèvent à 50 000€ par an pour un *bachelor*, et de 56 000 à 88 000€ pour un master pour les étudiants internationaux.

#5 ACCROITRE NOTRE PRESENCE ET NOTRE RAYONNEMENT À L'ÉTRANGER

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS S'EXPORTE

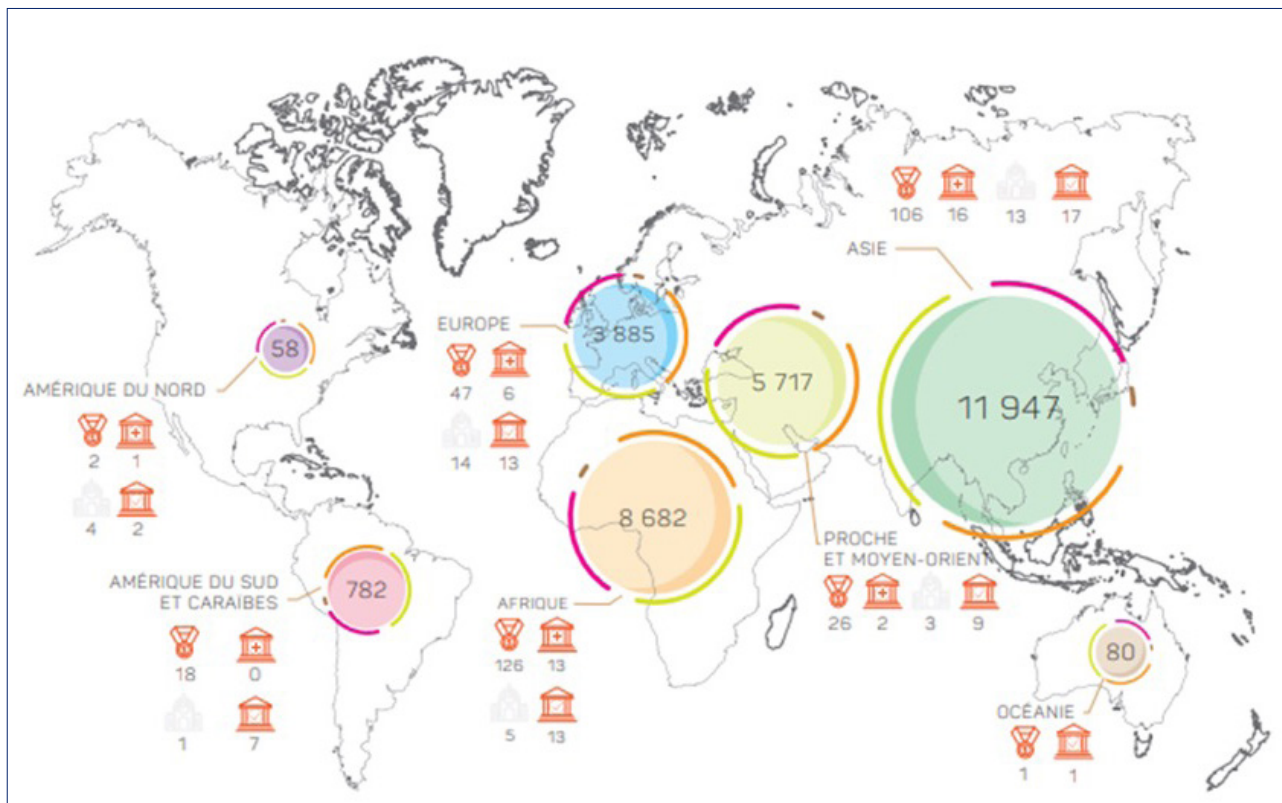
L'attractivité de l'enseignement supérieur français ne se mesure pas simplement au nombre d'étudiants internationaux qui choisissent la France. Elle se nourrit également de la **présence et du rayonnement des établissements français à l'étranger**, sous des formes très variées (franchises, campus satellites ou établissements associés). On recense à ce jour environ 140 implantations physiques d'établissements français à l'étranger.

Cette offre délocalisée correspond à un cursus diplômant, quelle que soit la modalité d'implantation de l'établissement ou son statut juridique local. Les programmes d'études proposés s'appuient directement sur l'offre de formation de l'établissement français, accréditée par les autorités compétentes. Elle est bien souvent adaptée pour mieux répondre aux besoins locaux. Ces programmes d'étude débouchent sur l'obtention d'un diplôme reconnu en France.

TOP 3 Offre française la plus développée (nombre de formations)
Maroc (75)
Vietnam (59)
Chine (48)

TOP 3 Offre française la plus développée (effectif d'étudiants)
Chine (15%)
Liban (12%)
Maroc (11%)

Répartition globale de l'offre d'enseignement supérieur français à l'étranger

(L'enseignement supérieur par-delà les frontières : l'urgence d'une stratégie. France stratégie 2016)

INTENSIFIER LA PROJECTION DES UNIVERSITÉS ET ÉCOLES FRANÇAISES

À un moment où la demande d'enseignement supérieur explose partout dans le monde, il ne suffit plus d'ouvrir les portes des universités nationales aux étudiants du monde pour répondre aux besoins en formation. Il faut également **construire**, en partenariat avec les acteurs locaux, une **offre française de formation supérieure à l'étranger**, qui renforcera encore l'attractivité de l'enseignement supérieur français.

Dans son discours du 20 mars 2018 sur la langue française et la francophonie, le Président de la République a fixé une cible claire : **doubler le nombre d'étudiants bénéficiant de l'offre française de formation implantée à l'étranger**.

La politique française de projection vise de ce fait **deux objectifs complémentaires**

- **Accroître le rayonnement de l'enseignement supérieur français**, en démultipliant les capacités de formation des établissements à l'étranger ;
- **Renforcer notre politique d'aide au développement**, en offrant à la jeunesse de nos pays partenaires la possibilité de suivre des formations proposées par des établissements français sans avoir à quitter leur propre pays, à l'image du campus franco-sénégalais ou de l'Université Franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée.

Les **universités et grandes écoles implantées à l'étranger** sont en effet les meilleures **ambassadrices** de notre enseignement supérieur et leur présence démultiplie la demande d'études en France. En retour, l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux accueillis en France renforce les liens existants entre les établissements français et étrangers et favorise l'émergence de projets locaux plus intégrés.

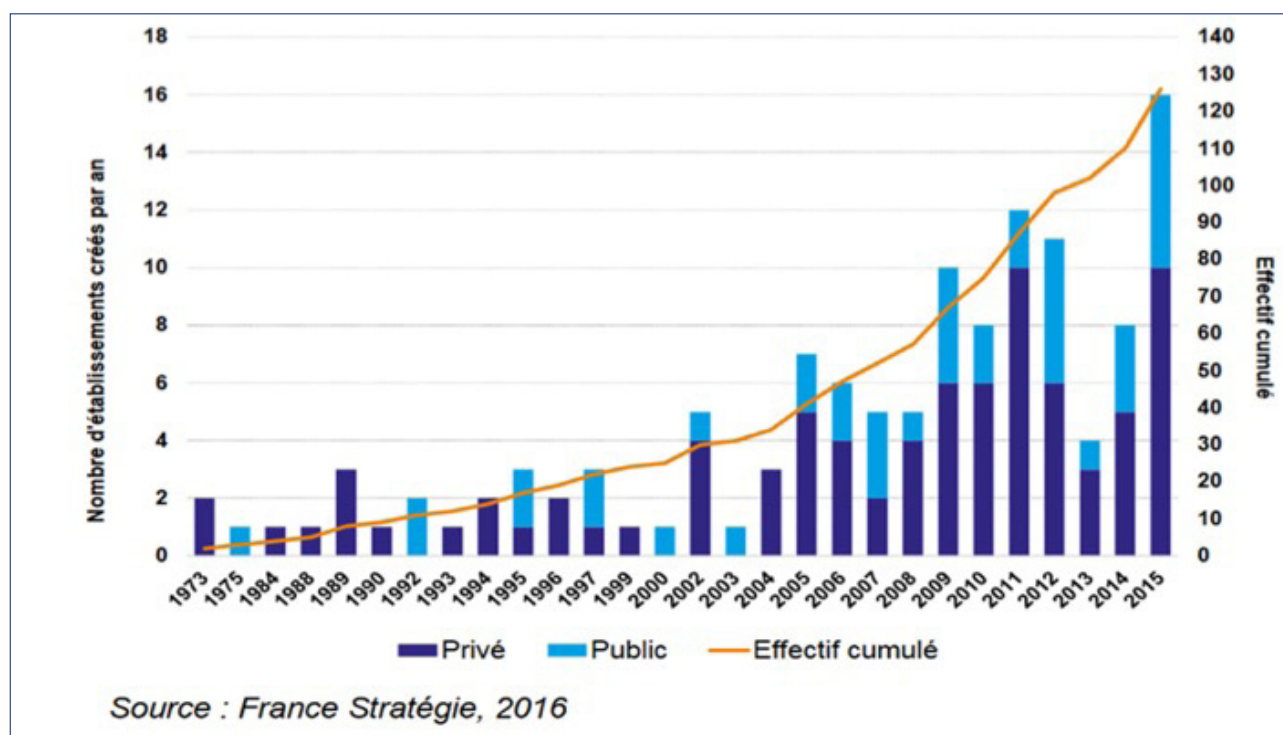
Ainsi, trois des cinq pays où les établissements français sont les plus présents (Maroc, Vietnam, Chine, Liban et Tunisie) font partie du **top 5 des pays d'origine des étudiants internationaux** en France. La projection et l'accueil ne s'opposent pas, mais se complètent et se renforcent.

L'intensification de la projection des universités et écoles françaises fait partie intégrante de la **stratégie nationale d'attractivité** : il ne s'agit pas seulement d'attirer vers notre enseignement supérieur en France, mais également de mieux et plus **projeter notre enseignement supérieur à l'étranger**.

Nos établissements disposent d'ores et déjà d'un **savoir-faire reconnu** pour conduire des projets d'implantation ambitieux en partenariat avec les acteurs académiques locaux.

Les **grandes écoles** ont ainsi été nombreuses à implanter des campus à l'étranger, à l'image de l'École centrale à Pékin, l'ESSEC à Singapour ou à Rabat, et de l'ESCP avec ses 6 campus européens. Les **universités** ont mis en place de nombreux doubles diplômes en partenariat avec des établissements étrangers, et forment environ un tiers des étudiants inscrits à l'étranger. Le nombre de ces implantations à l'étranger s'inscrit dans une dynamique de croissance continue que le Gouvernement souhaite consolider.

Évolution du nombre d'implantations physiques d'établissements français



CARACTÉRISTIQUES

DE L'OFFRE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER

D'après France Stratégie, près de **37 000** étudiants sont concernés, dont **5 700** dans des formations à distance

- ▶ 70% des formations de second cycle
- ▶ Les universités forment environ un tiers des étudiants inscrits à l'étranger
- ▶ Des grandes écoles très présentes : 7 000 étudiants environ sont accueillis par les écoles d'ingénieur et 3000 par les écoles de commerce ;
- ▶ Management (40%) et sciences de l'ingénieur (36%) en tête
- ▶ Un enseignement largement délivré en langue française (69% avec des enseignements en français, dont 57% intégralement)

Plus de **330** diplômes délocalisés (majoritairement issus d'universités) auprès de partenaires étrangers

Plus de **600** programmes français (en 2014-2015) dont :

- ▶ 138 programmes de formation ouverts à distance
- ▶ 140 implantations physiques dont :
 - 62 établissements franchisés : *ces franchises concernent essentiellement des écoles spécialisées délivrant des diplômes d'établissements ou des titres professionnels dans des secteurs où la France est réputée : la mode, la restauration ou encore l'hôtellerie ;*
 - 40 campus satellites : *ils concernent principalement des écoles de commerce, notamment privées, et d'écoles d'ingénieurs (Eigsi à Casablanca et les écoles centrales à Hyderabad et à Casablanca) à l'exception de Paris Dauphine Tunis et de la Sorbonne Abou Dhabi ;*
 - 38 établissements associés : *il s'agit d'établissements français qui délivrent leur offre de formation au sein d'une structure spécifique qui est soit hébergée par un établissement étranger partenaire, soit créée avec un établissement étranger. Comme par exemple les instituts franco-chinois.*

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU CŒUR DE NOTRE POLITIQUE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Pour ce faire, il est notamment nécessaire de **favoriser l'émergence de campus français à l'étranger et de placer l'enseignement supérieur au cœur de notre politique d'aide au développement**. Cela suppose en particulier de faire émerger et de soutenir les projets engageant les universités des 19 pays africains identifiés comme prioritaires (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo).

Plusieurs projets « d'universités franco-étrangères », de « campus franco-étrangers », de « hubs régionaux » ou de « campus délocalisés » sont ainsi en cours de développement en Afrique de l'Ouest et au Maghreb (Sénégal, Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie). Le regroupement d'établissements français au sein de campus, à l'image d'Africa Sup au Maroc, du campus franco-sénégalais ou de la future Université franco-tunisienne de l'Afrique et de la Méditerranée (UFTAM), en constituent de parfaits exemples. **L'objectif est que ces établissements soient en mesure d'accueillir deux fois plus d'élèves d'ici 2022.**

Ces projets n'ont pas à prendre partout et toujours la forme de campus physiques intégrés. Les doubles cursus structurés tout comme les modèles de formation à distance ont aussi fait leur preuve. Mais ces projets auront le point commun de conduire à la délivrance d'un diplôme national français bénéficiant d'une pleine reconnaissance dans l'ensemble de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

DEUX NOUVEAUX OUTILS

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie nationale d'attractivité s'appuie sur deux nouveaux outils :

- ▶ **Un fonds d'amorçage doté de 5 millions d'euros** sera mis en place dès 2019 par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, afin de soutenir l'émergence de projets de formation construits en commun par des établissements français et étrangers, en prenant en compte les besoins particuliers des sociétés et du marché du travail dans les pays considérés ;
- ▶ **Un fonds de soutien doté de 20 millions d'euros par an à compter de 2020** sera créé par l'Agence française de développement, afin de soutenir la montée en puissance des projets. Il prendra ainsi le relai du travail d'amorçage et donnera une visibilité financière pluriannuelle aux établissements ou alliances d'établissements engagés dans de tels projets.

Enfin, au-delà de cet effort spécifique, l'AFD sera naturellement amenée à financer, chaque fois que cela sera pertinent, les infrastructures physiques nécessaires pour accueillir ces nouveaux campus franco-étrangers.

LE CAMPUS FRANCO-SENEGALAIS

Lors de sa visite au Sénégal en février 2018, le Président de la République a souhaité que la France et le Sénégal mettent leurs forces en commun pour créer un Campus franco-sénégalais. Le 16 novembre, les ministres français et sénégalais de l'enseignement supérieur ont signé une déclaration commune qui marque les premières concrétisations de ce **futur campus : localisé au sein de la ville nouvelle de Diamniadio**, il proposera 17 projets de formation dans les domaines de **l'agronomie** et de **l'agroalimentaire**, le **numérique**, le **renforcement de capacité** et la **formation de formateurs** et le **secteur tertiaire**. Ce sont au total 8 établissements français et 12 établissements sénégalais qui s'engagent autour de ces formations pour un accueil des premiers étudiants et enseignants du Campus dès la rentrée étudiante 2019.

#6 LANCER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION MONDIALE

Pour mettre en place la stratégie **Choose France**, le Gouvernement s'appuiera sur une campagne de communication mondiale dès 2019, dont l'objectif sera de maintenir le rang d'attractivité de la France auprès de ses partenaires actuels et de développer la notoriété des études en France dans des pays où elle reste méconnue. Il s'agit de **créer l'envie chez ceux qui considèrent la France comme une destination possible d'études** afin qu'ils y viennent effectivement. Placée sous l'égide de Campus France et avec l'appui du réseau diplomatique, cette campagne de communication multi-supports et multicanaux diffusera un même message : Choisissez la France / Choose France.

Cette campagne mettra l'accent sur :

► UNE CIBLE GÉOGRAPHIQUE

Trois grandes zones se détachent : **zone francophone, grands pays émergents**, notamment en Asie, **Afrique anglophone**. Sans ignorer les pays traditionnellement pourvoyeurs de mobilité (Maghreb, Afrique Occidentale), la campagne de communication ciblera davantage les pays émergents (Chine, Inde, Vietnam, Indonésie) et les pays non-francophones d'Afrique subsaharienne, ceux où la connaissance de la France reste lacunaire et le potentiel important. Dans ce cadre, les pays identifiés sont la Chine, l'Inde, la Russie, le Brésil, le Moyen-Orient, les pays d'Afrique anglophone (Ghana, Nigeria, Kenya, Ethiopie) et les grands pays francophones (Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire, RDC).

► LA MOBILITÉ EN MASTER / DOCTORAT

La campagne ciblera davantage les étudiants désireux de s'inscrire dans un master ou un doctorat en France, sans laisser de côté les lycéens, en particulier dans les domaines où existent déjà des formations en anglais (business, sciences politiques) en premier cycle. La mobilité internationale est en effet beaucoup plus forte (car plus mondialisée) pour les cursus de second et de troisième cycle.

► LES OUTILS NUMÉRIQUES

Afin de toucher un public jeune, à travers le monde, la campagne pourra être déclinée via des campagnes d'affichage, des vidéos ou d'achat d'espace média, dans le cadre d'une communication adaptée aux usages locaux. Elle s'appuiera surtout sur les outils numériques et les réseaux sociaux. Elle sera reprise, adaptée et amplifiée par les Espaces Campus France de chaque pays, mais aussi par des influenceurs locaux (alumni de l'enseignement supérieur français, amoureux de la France ou simplement personnalités de référence pour la jeunesse) à même d'expliquer l'intérêt de poursuivre ses études en France. Cet aspect est particulièrement important car le déclic est souvent déclenché par une recommandation faite par les proches, ou d'anciens étudiants qui ont étudiés en France.

OBJECTIF : 500 000 ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN 2027

#1 SIMPLIFIER

LA POLITIQUE DE VISAS

Priorité aux étudiants internationaux
Guichet unique
Dématérialisation de la procédure
Titre de séjour spécifique pour revenir en France



#2 DOUBLER

ÉTUDIANTS EN ANGLAIS & FLE

+ d'étudiants apprenant le FLE
+ de cursus en anglais, grâce à la suppression des verrous juridiques



#3 CRÉER

UN LABEL QUALITÉ D'ACCUEIL

Des conditions d'accueil élevées aux meilleurs standards internationaux
Une label reconnu dans le monde « bienvenue en France »



#4 DIFFÉRENCIER LES FRAIS

TRIPLER LES BOURSES

Pour plus d'équité, des frais d'inscription à un tiers du coût réel pour les étudiants hors EEE
Démultiplication des exonérations
Triplement des bourses



#5 ACCROÎTRE

NOTRE PRESENCE A L'ÉTRANGER

Démultiplier les capacités de formation à l'étranger
Renforcer la politique d'aide au développement



#6 LANCER

UNE CAMPAGNE MONDIALE

Dès 2019, sous l'égide de Campus France
Susciter l'envie de venir étudier en France



CHOOSE FRANCE

**STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ
POUR LES ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX**

Dossier de presse

www.gouvernement.fr